

- Taxe Foncière
- CFE / IFER
- TASCOM
- TSB
- TEOM

Calendrier Fiscalité locale

2025

Mars

1 Date limite de déclaration et paiement de la TSB

Mai

25 Les avis d'acompte dématérialisés sont consultables sur l'espace professionnel

31 Date limite pour s'acquitter de l'**acompte** de CFE en optant pour le prélèvement à l'échéance

Juin

15 Date limite de paiement en ligne (usagers non mensualisés)

15 Dépôt + paiement de la déclaration modèle 3350

30 Date limite pour adhérer au prélèvement mensuel pour l'année en cours

30 Date limite pour la déclaration occupant loyer

Septembre

22 Avis disponibles (**non** mensualisés)

Août

30 Avis disponibles (mensualisés)

Juillet

1 Date limite de déclaration et paiement de la TSB PACA

Disponibilité cadastre de l'année en cours

Octobre

15 Date limite de paiement Taxe Foncière obligatoire pour les organismes relevant de la DGE

20 Date limite de paiement en ligne

Novembre

6 Les avis d'impôt dématérialisés sont consultables dans l'espace professionnel

15 Date limite de paiement de la taxe d'habitation (dont sièges sociaux HLM)

30 Date limite pour s'acquitter du **solde** en optant pour le prélèvement à l'échéance

Décembre

15 Date limite de paiement direct en ligne


15 Date limite de paiement de la Taxe d'habitation, Taxe sur les logements vacants et Taxes d'habitations sur les logements vacants

31 Date limite de réclamations contentieuses sur 2024 + déclarations les locaux en QPV via le formulaire 6668

RAPPEL

Taxe d'aménagement : Vous avez 90 jours suite à l'achèvement des travaux pour déclarer la mise en service du bien. Puis 9 mois supplémentaires pour le paiement.

Taxe foncière : Déclaration (H1, H2, 6660-REV, R, modèle U...) dans les 90 jours après l'achèvement des travaux.

 Si vous relevez de la Direction des Grandes Entreprises, vous devez régler impérativement avant le 15/10.